

N° 1 - DECEMBRE 2008

LE PLAQUIN DE MADIC



BULLETIN MUNICIPAL

Sommaire

Les informations communales

Page 2 à 11

Les finances communales

Les investissements de 2008

La fiscalité

Les numéros utiles

Location de la salle polyvalente

Les permanences en Mairie

Actualités

Quoi de neuf ?

Déchetterie et tri sélectif



Nos associations

Page 12 à 14

Les Cyclos Réunis de Madic

La Madicoise

L'Olympique de Madic

Le Comité des Fêtes

L'A.C.C.A.



Madic, ses hameaux, son histoire

Page 15

Etat civil

Page 16

Le mot du Maire

Chers concitoyens,

Vous tenez dans vos mains le premier exemplaire du «Plaquin de Madic». Ce bulletin municipal sans prétention va nous permettre de vous communiquer des informations sur le fonctionnement de votre commune. Informations que vous êtes en droit de connaître afin d'apprécier les choix et les orientations de votre municipalité .



Dans une première lettre d'information, que nous vous avons adressée en avril dernier, nous vous faisons part de la mise en place de notre conseil municipal et des missions de chacun au sein des commissions communales et des organismes intercommunaux. A ce jour, l'implication de la commune dans les structures extérieures est encore plus forte. Je me suis vu confier par le président, Marc Maisonneuve, la responsabilité de la commission Développement de la Communauté de Commune Sumène Artense (Parc d'activité Intercommunal , accueil de nouvelles activités et de nouvelles populations...). Je suis également intervenu en conseil communautaire pour que des conseillers municipaux non-conseillers communautaires puissent adhérer aux commissions de la CCSA ; ce qui a été accepté. De ce fait, deux conseillers de notre commune ont pu intégrer les commissions Tourisme et Communication. Le conseil municipal couvre maintenant les six commissions de la Communauté de Communes . Deux conseillers sont aussi pressentis pour intégrer prochainement une commission du Pays Haut Cantal Dordogne. Ces implications renforceront l'identité et le dynamisme de notre commune sur le territoire.

Je me réjouis qu'il n'y ait pas que le conseil municipal pour contribuer au rayonnement de la commune de Madic ; nos sportifs locaux le font eux aussi très bien .Une petite anecdote illustre parfaitement mon propos : lors d'une réunion à Aurillac , le maire d'une commune du sud du Cantal m'a dit : «Vous êtes de Madic ! mais vous avez une belle équipe de foot !» . J'étais bien sûr très fier de son constat mais moins fier de ne pas connaître l'existence de sa commune qui compte pourtant plus d'habitants que Madic. Le clou du spectacle aurait été qu'il me dise qu'il avait déjà fait une sortie le long de la Sumène avec les Cyclos Réunis de Madic ...

Je tiens donc à féliciter vivement toutes les personnes bénévoles qui font vivre nos associations en organisant des manifestations qui animent et maintiennent la vie dans notre commune. Je sais pertinemment que c'est une lourde tâche , aussi je tiens à les assurer du soutien du conseil municipal.

Je veux aussi remercier, pour son travail auprès de la presse locale, notre photographe- reporter, Christian, fidèle à toutes ces manifestations .

Je vous laisse maintenant feuilleter le «Plaquin de Madic» , et j'espère surtout qu'il va répondre à vos attentes .

Bonnes fêtes de fin d'année .

Christophe MORANGE

Informations Communales

Les finances communales

Le budget communal est composé de deux parties, la section de fonctionnement et la section d'investissement.

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune, celles qui reviennent chaque année.

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Elle retrace les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine.

A l'intérieur des 2 sections le classement des opérations de recettes et de dépenses est effectué selon un plan de compte normalisé.

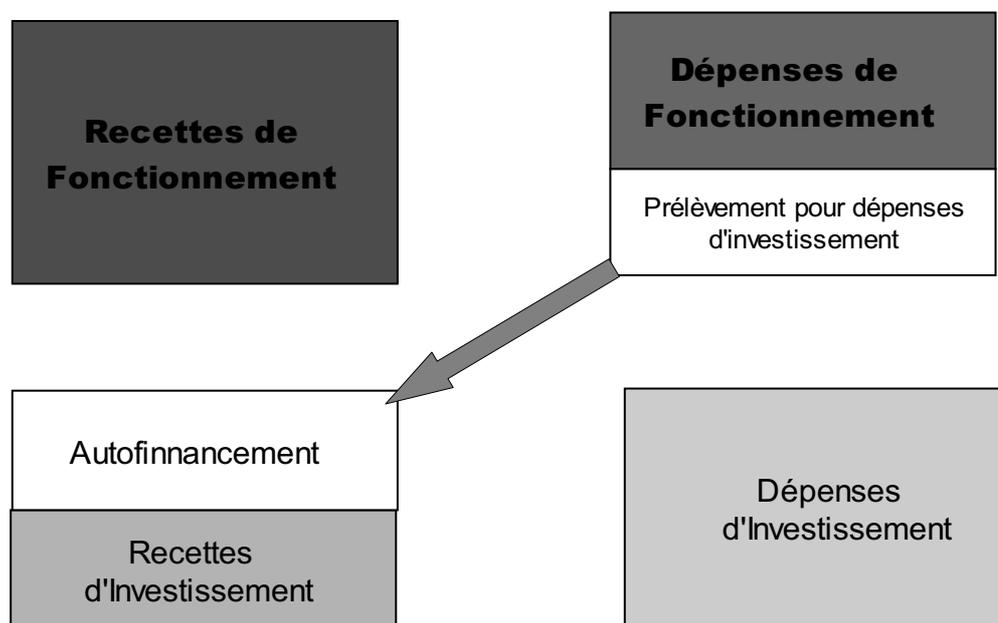
L'année 2008 n'étant pas terminée, nous vous présentons la section de fonctionnement de 2007 extraite du compte administratif de 2007 (La section de fonctionnement 2008 devrait être la même et nous vous la présenterons l'an prochain).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2007 : 119 526 €			
Charges à Caractère général	41 255 €	Entretien voies et réseaux	8 801 €
		Energie Electricité	7 547 €
		Entretien matériel roulant	3 398 €
		Fournitures de petit équipement	3 055 €
		Primes Assurances	3 045 €
		Carburants	2 689 €
		Fêtes et cérémonies	2 011 €
		Entretien de bâtiment	1 927 €
		Frais de télécommunication	1 417 €
		Fournitures Administrative	1 071 €
		Fournitures d'entretien	973 €
		Annonces et insertions	942 €
		Documentation générale et techn.	782 €
		Eau et Assainissement	623 €
		Taxes Foncières	596 €
		Maintenance	508 €
		Frais Affranchissement	502 €
		Catalogues et imprimés	213 €
		Autres Rubriques Diverses	1 155 €
Charges de Personnel et frais assimilés	52 720 €	Salaire du Personnel	34 840 €
		Cotisations sur les salaires	17 718 €
		Médecine du Travail	162 €
Autres charges de gestions courantes	25 551 €	Indemnités élus	11 660 €
		Service incendie	6 812 €
		Subventions aux associations	6 017 €
		Cotisation sur indemnités	671 €
		Autres Contribution obligatoires	241 €
		Subvention CCAS	150 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2007 : 174 230 €			
Produits des services et du domaine	4 554 €	Redevances assainissement	3 896 €
		Redev. occupations du domaine C ommunal	658 €
Impôts et taxes	110 340 €	Taxe Professionnelle	51 883 €
		Foncier Bâti	37 576 €
		Taxe Habitation	10 973 €
		Foncier non Bâti	5 062 €
		Autres Taxes	4 846 €
Dotations et Participations	49 102 €	Dotation forfaitaire	34 793 €
		Compensation au titre TP,exo TH et TF	6 065 €
		DGF	5 627 €
		Dotation élus locaux	2 617 €
Autres produits de gestion courante	8 823 €	Location Logement et Salle Polyvalente	8 823 €
Autres Produits	1 411 €	Produits Exceptionnels et financiers	1 411 €

La liaison entre les 2 sections du budget fonctionnement et investissement est constituée par l'autofinancement, c'est à dire l'excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses de fonctionnement. En 2007 l'autofinancement était de 54 704€ (174 230 - 119 526).

Explication :



Cet autofinancement doit servir en priorité au remboursement des emprunts, mais depuis le 1^{er} trimestre 2008 la commune de Madic a fini de rembourser ses emprunts.

Les Investissements de 2008

Voirie Communale

• Travaux de voirie Rue du suc, Impasse du puits et bas Rue de la Dordogne	66 600€		108 000 €
• Pose de grilles, caniveaux récupération des eaux réalisés en juillet dernier (7 points)	13 600€		
• Extension du réseau d'eau potable rue du Stade	6 827€		
• Enfouissement des réseaux secs (Electricité, Eclairage public, Téléphone) suite au travaux de voirie 2007 (réalisés au Printemps) et aux travaux 2008			

Matériel Mobilier

• Illuminations de Noël sur les candélabres (à venir suite aux travaux)		7 200 €
• Logiciel de comptabilité (licence utilisateur + version mise à jour)		

Eclairage Public

• Candélabres et prises guirlandes Rue de la Mairie, Rue du Suc, Impasse du puits, bas de la Rue de la Dordogne.		22 000 €
		<hr/>
		137 200 €

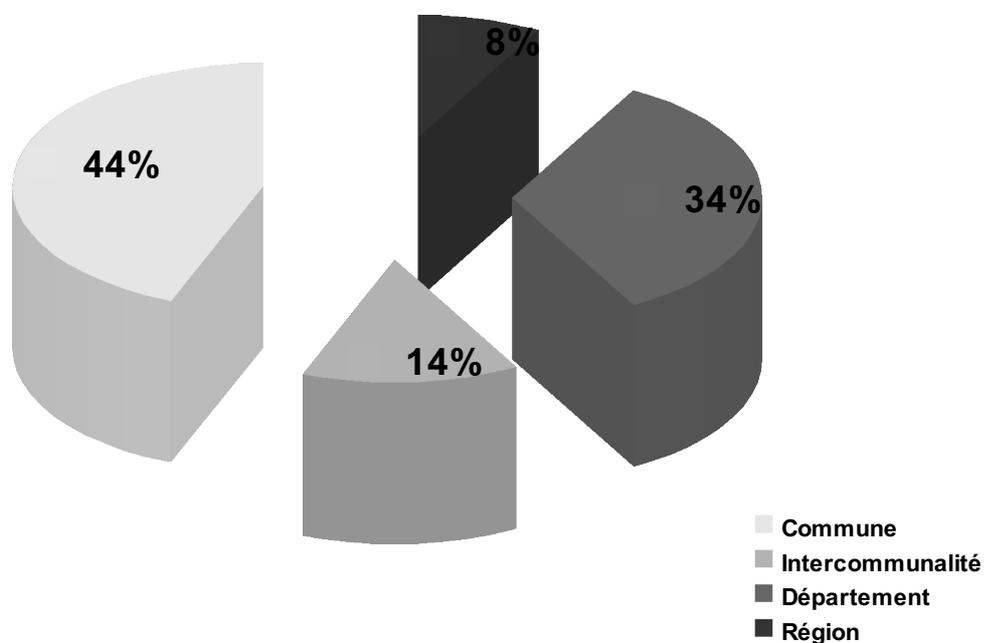
Le Financement de ces investissements

• Subventions Fond d'Equipement des Communes (FEC) Conseil Général du Cantal		10 700 €
• FCTVA (Reversement de la TVA sur investissement de 2006)		7 500 €
• Dotation des amortissements (Réseaux assainissement, eaux, frais d'étude)		4 800 €
• Dotation Globale d'Equipement (DGE de l'Etat) Le dossier déposé en temps et en heure en décembre dernier était éligible (en Janvier) à l'octroi d'une subvention (env.10 000€) aussi nous avons inscrit cette somme au budget en mars. Fin juin l'Etat a décidé autrement et n'a pas retenue les demandes de subvention sur les travaux de voirie. Toutes les communes sont pénalisées.		0 €
• Autofinancement par la commune		114 200 €
		<hr/>
		137 200 €

■ La fiscalité ■

En 2008 il n'y aura pas d'augmentation des taux

2007 Impositions perçues au profit	Taxe d'habitation	Taxe foncière (bâti)	Taxe foncière (non bâti)	Taxe profession- nelle	Total
de la Commune	10 973 €	37 576 €	5 062 €	51 826 €	105 437 €
de l'Intercommunalité	6 007 €	12 609 €	2 470 €	12 596 €	33 682 €
du Département	13 727 €	31 418 €	317 €	35 639 €	81 101 €
de la Région		9 465 €	49 €	9 740 €	19 254 €
Total	30 707 €	91 068 €	7 898 €	109 801 €	239 474 €



Répartition des impôts 2007

Les numéros utiles



LES URGENCES

POMPIERS18 SAMU15

GENDARMERIE DE YDES..... 04 71 40 80 17

ELECTRICITE (EDF Dépannage) 0810 333 015

EAU (S.I.D.R.E. YDES) 04 71 40 81 20



LES SERVICES

COMMUNAUTE DE COMMUNES SUMENE-ARTENSE

Services à la personne :

- Transport scolaire
- Portage de repas à domicile
- Prestations funéraires

Gestion des déchets :

- Collecte des ordures ménagères
- Suivi du traitement du tri sélectif

Tél. : 04 71 40 62 66 FAX : 04 71 40 50 82

ccsa.champs@wanadoo.fr



RBA FM Auvergne-Limousin

Tél. : 05 55 96 73 26 FAX : 05 55 96 84 09

Location de la salle polyvalente

Nouvelle réglementation :

Dès à présent, Marie-Jo MAZZI gère la location de la salle (Tél. : 04 71 40 87 46). Il a été mis en place un système d'état des lieux et une caution sera demandée (fixée à 200 €).

Rappel :

Assurance : Tout locataire doit fournir une attestation d'assurance (Responsabilité civile).

Associations : La salle est prêtée gracieusement aux associations de la commune.

	Habitant la commune	Hors commune
Eté (01/05 au 30/09)	100 €	200 €
Hiver (01/10 au 30/04)	150 €	250 €

Permanences en Mairie

Le Maire : Les 2^{ème} et 4^{ème} Samedis de chaque mois de 10 h à 11 h 30.

La 1^{ère} Adjointe : Les 1^{er} et 3^{ème} Mardis de chaque mois de 14 h 30 à 16 h.

Le Secrétariat : Aux heures d'ouvertures de la mairie.

Mardi 8 h – 12 h / 13 h 30 – 17 h

Mercredi 8 h – 12 h / 13 h 30 – 17 h

Jeudi 8 h – 12 h / 13 h 30 – 17 h

Vendredi 8 h – 12 h / 13 h 30 – 15 h 30

Actualités

Cérémonie du 8 Mai



Labellisation de l'Auberge du Lac

Le 23 Avril, Catherine et Eric SERRE recevaient officiellement le label « Auberge de Pays d'Auvergne » des mains de Monsieur le Préfet.

Ce label est synonyme d'accueil de qualité, d'hébergement douillet et de restauration faite à base de produits du terroir dans un environnement naturel.



Le verre de l'amitié offert le 17 mai 2008 par le conseil municipal



Départ à la retraite de Colette Pélachale

C'est au cours d'une cérémonie très sympathique dans la mairie de Madic, que Madame Colette Pélachale a officialisé son départ en retraite. Les conseillers municipaux, la secrétaire de mairie, entouraient le maire, Christophe Morange, ravis d'accueillir en leurs murs la nouvelle retraitée et sa famille.

«Colette a été embauchée à la commune de Madic, le 1er novembre 1982 comme adjoint technique territorial de 2ème classe. Aujourd'hui elle a pris sa retraite après avoir passé 26 ans au service de tous. Colette a connu 4 maires successifs, André Juillard, Paul Martrou,

Didier Demont et moi-même. Ses missions ne se sont pas limitées à la salubrité des locaux municipaux, mais aussi à la gestion du camping pendant de nombreuses années, à la préparation des cérémonies, à la bonne marche de l'église... Pendant toutes ces années de bons et loyaux services, on retiendra son sens des responsabilités, son assiduité irréprochable, tout le sérieux dont elle a fait preuve durant l'exercice de ses missions. Aujourd'hui c'est l'heure de la retraite, du temps libre. Les poissons, les champignons n'ont qu'à bien se tenir. Son petit fils Thomas, continuera de l'occuper un peu ! Colette, tout le Conseil municipal, Didier Demont, ainsi que vos collègues vous souhaitent une très bonne retraite».



Colette Pélachale entourée par le Conseil municipal et sa famille une dernière fois sur le pas de la porte de la mairie de Madic.

Quoi de neuf ?

Cette année, la municipalité conviera ses aînés de 65 ans et plus, à un repas de fin d'année à l'Auberge du Lac courant décembre.

Les personnes de plus de 70 ans, ne participant pas au repas recevront le traditionnel colis de Noël.



DECHETTERIE



Une déchetterie à deux pas de chez nous !

Ayons le bon réflexe !



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

Période d'été : Mai à Septembre

LUNDI	9 H – 12 H / 14 H – 17 H
MERCREDI	9 H – 12 H / 14 H – 18 H
JEUDI	9 H – 12 H / 14 H – 18 H
VENDREDI	9 H – 12 H / 14 H – 18 H
SAMEDI	8 H – 12 H / 14 H – 17 H

 05 55 96 78 44

Période d'hiver : Octobre à Avril

LUNDI	9 H – 12 H / 13 H 30 – 17 H 30
MERCREDI	9 H – 12 H / 13 H 30 – 17 H 30
JEUDI	9 H – 12 H / 13 H 30 – 17 H 30
VENDREDI	9 H – 12 H / 13 H 30 – 17 H 30
SAMEDI	9 H – 12 H / 13 H 30 – 17 H 30

Nous pouvons y déposer :

- Le papier, le carton,
- Le verre,
- Les déchets verts (gazon, branchages),
- La ferraille, les vieux métaux,
- Le bois, les gravats, les plastiques divers,
- Les batteries, les piles, les huiles de vidange,
- Les déchets encombrants (matelas, télévision, gros électro-ménagers).

- Bouteilles et flacons en plastiques
- Boîtes métalliques
- Briques, aérosols
- Petits cartons, cartonnettes
- Barquettes en aluminium
- Bouteilles d'huile



- Bouteilles en verre
- Bocaux en verre
- Pots en verre



- Journaux
- Magazines
- Prospectus
- Annuaire, catalogues



Dans la poubelle traditionnelle, je jette...

- Les pots de yaourts, sacs plastiques
- Le polystyrène, papiers salis ou gras
- Les ampoules, couches culottes, faïence,
- Vaisselle cassée...



En cas de doute, je jette dans ma poubelle traditionnelle !
Pour vos déchets verts, encombrants, cartons volumineux..., pensez à la déchetterie.

Contact : CC Sumène Artense, tél : 04 71 78 72 55 ou 04 71 40 62 66

Nos associations

Les Cyclos Réunis de Madic

Président : Jean-Claude RIGHETTI



Le club de Ligue d'Auvergne créé en 1985, compte aujourd'hui 57 licenciés, dont 6 femmes, 6 jeunes et 23 vététistes). Il propose des circuits pittoresques de la région, mais aussi des «sorties découvertes» (Les Alpes en juin 2007), ainsi que la participation aux randonnées inscrites au calendrier du F.F.C.T. Cette année, la 2^{ème} édition du Sumène Artense VTT Tour qui a eu lieu le 11 Mai 2008, a rassemblé 82 adeptes des chemins.

La Madicoise

Président : Didier MAGNE

Pour sa 3^{ème} édition, la course pédestre "La Madicoise", (malgré un temps plus clément que l'année passée) a connu une participation moins importante, peut-être du fait d'organisation d'épreuves de ce genre dans la région pendant cette période ? Toujours est-il que le sentiment des coureurs était unanime : "ce circuit est magnifique et très sélectif !"

Record du 22 km par **Jérôme Marciliac** de Lançon, suivi du vainqueur 2008 Christian Malbo de St Flour.

L'épreuve du 11 km est remportée par **Christophe Etur** d'Arpajon qui ravit le record 2008 de notre jeune madicois Maxime Vizet.

Pour les dames, Christine Quagiotto de Neussargues améliorait sa performance de meilleure féminine.

Quelques **fidèles marcheurs** étaient aussi de la partie.



L'Olympique de Madic

Président : Cédric BERNARD

Association créée en 2004, depuis le club est monté chaque année pour atteindre la première division depuis sa création.

La saison dernière, le club a terminé 1^{er} de sa poule de deuxième division et a obtenu le titre de **Champion du Cantal** de deuxième division.

Vice Présidente : Pierrette Terrisse,
Trésorier : Florian TALON
Secrétaire : Anthony TALON



Le Comité des fêtes

Présidente : Claude FOUILLADE



Le comité des fêtes de Madic s'est fixé comme but principal l'animation du village. Celle-ci se résume maintenant par l'organisation d'un repas à thème, la remise de jouets pour les enfants lors de la fête de Noël, et selon les années, et en fonction des finances, un voyage au Pal.

En 2008, un repas a été organisé le 30 Août et a connu une grande réussite (près de 120 convives). Dans la journée des structures gonflables avaient été érigées pour les enfants.

Le prochain temps fort réunira les petits dans la salle polyvalente pour la venue du Père Noël, avec une éventuelle animation. □

Une réunion préparatoire pour l'année 2009, se tiendra dans le courant Janvier.



L'A.C.C.A.

Président : André FOUILLADE



Activité ancestrale, la chasse reste une passion rurale solidement ancrée dans nos campagnes cantaliennes. Fortement controversée, l'image du chasseur tant à s'améliorer dans l'esprit des populations.

La sécurité, le partage des territoires avec d'autres utilisateurs (randonneurs, vététistes etc) sont les priorités des chasseurs d'aujourd'hui. A Madic, comme ailleurs, ces consignes sont appliquées aux quinze chasseurs (chiffre en baisse hélas) qui composent la société, particulièrement lors des battues. Sûrement la plus ancienne société du village, l'A.C.C.A (association communale de chasse agréée) autrefois dénommée « La bécassine » ne possède pas un grand territoire (moins de 700 hectares). Aussi les dernières attributions fédérales de chevreuil sont-elles en grande diminution. C'est pénalisant pour les chasseurs mais aussi pour les propriétaires terriens non chasseurs que la société remerciait en leur offrant un morceau de gibier. Ceci étant, outre les lâchers de faisans, le territoire reste un biotope exceptionnel pour le gibier d'eau (en particulier les canards). Mais les responsables du bureau doivent se comporter en gestionnaires, ce qui n'est pas toujours un message facile à faire passer. □

Cette année, les chasseurs de Madic ont eu plus de chance lors des battues aux sangliers, (notre photo) cela correspond à la prolifération de ce gibier dans le haut Cantal.

Madic, ses hameaux, son histoire

Sources de la Baraquette et du Beil ou Source d'Embelle

DERIBIER DU CHATELET (1824) indique : «Trois sources minérales, auprès desquelles on a fondé un petit établissement, viennent sourdre sur le territoire de la commune de Madic. Elles sont rapprochées des hameaux de la Baraquette, du Beil et de Laforest, qui leur ont alternativement donné leurs noms.

CASSINI (1625-1712) les cite sous la dénomination «Eaux minérales d'Embelle». Ces eaux sortent des fentes de la roche primitive et se jettent dans un ruisseau tributaire de la Dordogne. Des titres anciens leur attribuent des propriétés curatives toniques et emménagogues. Elles renferment de l'acide carbonique, du bicarbonate de fer et d'autres sels terreux ou alcalins dont la nature n'est pas exactement connue. On s'en sert pour combattre les engorgements viscéraux, les gastralgies, la convalescence des fièvres paludéennes et les dyspepsies.

D'après AYMAR : «...Les eaux de Madic également froides sont employées avec efficacité pour la guérison des maladies d'estomac. L'établissement renferme trois baignoires ; il n'est fréquenté que par quelques personnes des environs et, encore, l'est-il de moins en moins, par suite d'une installation défectueuse...»

D'après E. VEDRINES : «...Employées autrefois comme toniques et emménagogues. M.O. HENRY a fait en 1860 l'analyse comparée des trois sources... »

D'après un document d'archives : «... Une demande d'échantillons de l'eau de la Baraquette est formulée par le Ministère de l'Agriculture... «Monsieur Le Préfet, avant de statuer sur la demande de Monsieur GUY, propriétaire des eaux minérales de la Baraquette, commune de Madic, a formée dans le but d'obtenir l'autorisation de livrer ces eaux au public, je désire consulter l'Académie Impériale de Médecine sur la question de savoir s'il y a lieu d'accorder cette autorisation. Mais cette compagnie savante ne pourra se prononcer en connaissance de cause qu'après avoir fait analyser officiellement, dans son laboratoire, les eaux minérales dont il s'agit. Veuillez en conséquence, inviter Monsieur GUY à m'en faire parvenir, franco, 15 à 20 litres que je transmettrai à l'Académie. Ces échantillons devront être puisés avec les précautions indiquées dans la notice que vous trouverez ci-jointe, que vous voudrez bien me renvoyer accompagnés d'un certificat de puisement délivré par l'autorité locale».

Actuellement à l'établissement il ne reste que quelques vestiges, la source s'est tarie lors du percement du canal souterrain conduisant l'eau de la Sumène au lac de Madic pour qu'elle soit turbinée au barrage de Marèges.

Extraits du *Dictionnaire des Statistiques du Cantal*
par DERIBIER DU CHATELET

Etat civil

Naissances



Camille, Marie LIEUCHY
Le 06 mars 2008 à Ussel

Mariages



Romain BRUNET-MANQUAT-PERRACHE
et **Lucie HORIOT** Le 09 août 2008

Jean-Noël DUPUY
et **Gwanaëlle EVEN** Le 06 septembre 2008

Jean-Charles VIZET
et **Jeannine GREGOIRE** Le 20 septembre 2008

Décès



Alexandre LEDRU
Le 21 janvier 2008 à Guéret (23)

Yvonne PELLISSIER
Le 25 mai 2008 à Saignes (15)

Jeannine GREGOIRE épouse VIZET
Le 08 octobre 2008 à Clermont-Ferrand (63)

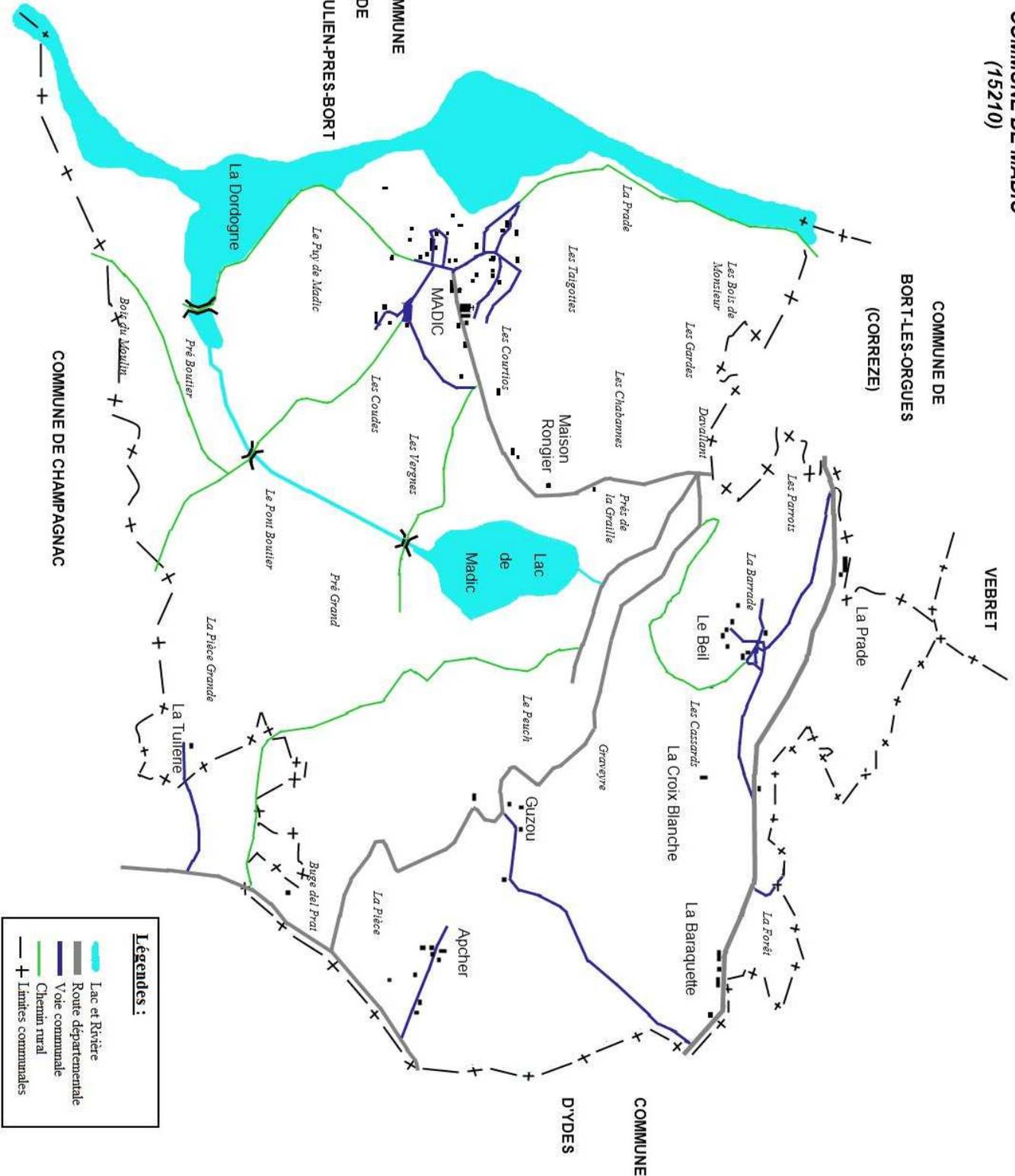
COMMUNE DE MADIC
(15210)

COMMUNE DE
VEBRET

COMMUNE DE
BORT-LES-ORGUES
(CORREZE)

COMMUNE
D'YDES

COMMUNE
DE
SAINT-JULIEN-PRES-BORT



Légendes :

- Lac et Rivière
- Route départementale
- Voie communale
- Chemin rural
- Limites communales

République Française



Mairie de Madic

CANTAL

15210

Téléphone : 04 71 40 82 16 Télécopie : 04 71 40 86 34

Directeur de publication :

Christophe MORANGE

Rédactrice en chef :

Laurence RODDE

Conception / Réalisation :

Mireille LEYMONIE

Marie-Jo MAZZI

Laurence RODDE

Christophe MORANGE

Photos :

Christian MAZZI